

commune de
Terssac

**L'avenir
ensemble**



commune de
Terssac

2020 2023 2026

Quel chemin parcouru en 3 ans?





2020 2023 2026

Sommaire

Editorial

1 Communication Participation citoyenne

2 Vie sportive et culturelle

3 Ecole enfance jeunesse

4 Transition écologique

5 Habitat urbanisme

6 Travaux Voirie Sécurité routière

7 Des élus et agents municipaux à votre service





EDITORIAL

L'avenir ensemble



« Ensemble ,nous ferons de Terressac un village dynamique et harmonieux, un village dans lequel chacun trouvera sa place, un village où nous aurons plaisir à vivre ensemble». C'était notre engagement en 2020.

Après trois ans de mandat, j'ai souhaité prendre le temps de vous parler du chemin parcouru et des projets à venir. Ce numéro spécial de Terress'actualités vous présente les principales évolutions de notre village depuis 2020 et les orientations à venir.

Les deux premières années covid 2020 et 2021 ont été difficiles mais vous avez su faire preuve de solidarité et la vie associative a trouvé les ressources pour traverser cette crise avec le soutien de la commune. Nous avons ensuite du faire face à l'inflation et à une forte augmentation du coût de l'énergie sans pour autant renoncer à des investissements importants pour le village.

Les projets de Terressac ont été retenus par nos partenaires (état, région et département) et ont été financés à hauteur de soixante dix pour cent pour l'essentiel. L'attribution du trophée « Ma commune bouge 2023 » et le label « Villes et Villages fleuris 2022 » attestent de la qualité de nos réalisations.

La place du village a été rénovée et les bâtiments communaux entretenus et isolés. De nouveaux îlots verts ont été créés et un plan de reboisement est en cours de réalisation. L'espace nature du Pastel a été doté d'un parcours santé pour compléter les installations déjà réalisées. Ce cadre de vie que nous apprécions est très fréquenté et offre aux familles et aux jeunes un lieu de détente et de loisirs.

La sécurité routière a été améliorée et un abaissement de la vitesse de circulation constaté pour permettre un partage de la route entre automobilistes, cyclistes et piétons. L'aménagement de pistes cyclables et d'une zone trente contribuent à une circulation plus apaisée.

J'ai souhaité que l'école, la crèche et les associations soient au cœur de la vie de Terressac. Nous avons été à l'écoute des projets des équipes pédagogiques et des présidents des associations pour permettre à chacune, chacun de s'épanouir. Un grand merci aux bénévoles pour leur engagement et leur disponibilité.

Les enfants de l'école de Terressac partent en classes vertes, découvrent la biodiversité du Tarn en Gabarre, participent à de nombreuses sorties culturelles et sportives, bénéficient d'un enseignement musical et ont

de bons résultats scolaires. Le Centre de loisirs propose des activités de qualité en temps péri-scolaire et la crèche des Zouzous accueille les tout petits dans de très bonnes conditions. C'est un investissement important pour le budget de la commune mais indispensable pour l'avenir de nos enfants.

Les associations de Terressac proposent un programme d'évènements et des activités variées pour faire vivre notre village. La commune met à disposition les salles et subventionne ces manifestations qui permettent aux Terressacoises et Terressacois de se retrouver pour partager des temps conviviaux et festifs .

Pour construire cet avenir ensemble plusieurs groupes participatifs ont permis de vous associer à la réalisation d'aménagements et les nouveaux supports papier et numériques vous tiennent informés de l'actualité du village.

Le conseil municipal et la commission action sociale sont attentifs à nos anciens en cas de canicule ou de pandémie. De petites attentions et quelques animations contribuent à lutter contre l'isolement.

Nous avons le plaisir chaque année d'accueillir de nouveaux habitants et les deux nouveaux lotissements contribuent déjà à notre développement. Les évolutions prévues par la loi climat et résilience pour lutter contre le dérèglement climatique et ancrer l'écologie dans notre société, dans nos services publics, dans l'éducation de nos enfants, dans notre urbanisme, dans nos déplacements, dans nos modes de consommation nous imposent des changements parfois difficiles mais nécessaires.

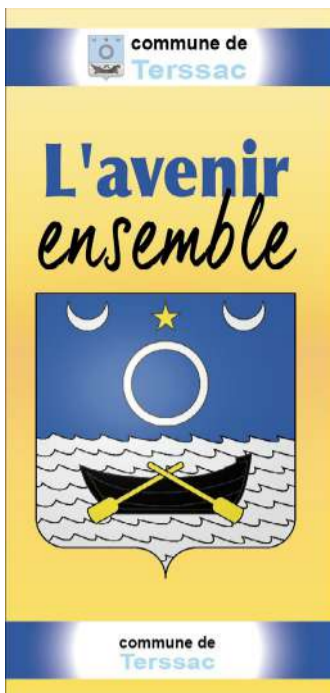
En siégeant régulièrement en conseil communautaire, j'ai toujours eu à cœur de faire entendre la voix de Terressac mais aussi de participer à la mise en place de projets communautaires utiles pour le Grand Albigeois. Mes prédécesseurs ont participé à la construction des services mutualisés qui continuent à se développer et nous apportent une ingénierie indispensable à notre commune.

Présent et à votre écoute, je reste mobilisé avec le conseil municipal et une équipe partiellement renouvelée d'agents pour envisager un développement harmonieux de Terressac, soucieux de préserver notre environnement, capable de s'adapter au changement climatique, mais surtout attentif à la qualité des relations humaines.

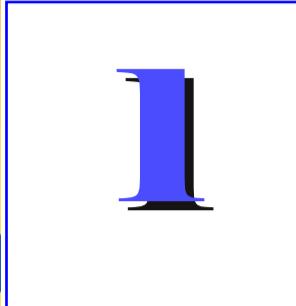
Bien à vous

Yves CHAPRON

Maire de Terressac



2020 2023 2026



Communication et participation citoyenne

Jean-Claude ARNAUD

Conseiller délégué à la communication et à la participation citoyenne

Communiquer est devenu un impératif incontournable pour toutes les collectivités et ne constitue pas, comme on pourrait le penser, une activité réservée aux plus grandes d'entre elles. Même une petite commune, sans service dédié, communique dans chacune de ses actions pour :

- Des citoyens mieux informés à propos des projets à venir, mais également des changements apportés à la réglementation municipale.
- Des citoyens et des partenaires mieux sensibilisés aux bonnes pratiques et sur les obligations qui leur incombent en matière de sécurité publique et de bon comportement.
- Des citoyens qui participent davantage aux affaires municipales.
- Favoriser le dialogue entre les membres du Conseil Municipal et les citoyens, pour améliorer leur intérêt et leur participation aux activités culturelles, sportives, de loisirs, ainsi qu'aux activités liées à la protection de l'environnement et aux activités des organismes communautaires (C2A).

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre commune en 4 CLICS

- Ouvrez votre application Play store, App store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette
- Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le cœur à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette ! L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de données personnelles.

Retrouver également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

Commission communication
 Jean-Claude Arnaud
 Nathalie Lacassagne
 Claudine Montels
 Pascale Saurel
 Martine Jund
 Lina Pouget
 Christian Fabre
 37 réunions depuis 2020

La commune s'engage à :

Développer une communication de proximité en associant les habitants à la vie du village et à la construction de l'intérêt général.

Favoriser et organiser des démarches de participation en complément des instances de décisions relevant de la démocratie représentative.

3 moyens de communication

Information
 Consultation
 Concertation

4 grands principes

Ethique
 Transparence
 Egalité
 Respect

Un outil pour la concertation
 Les rencontres citoyennes

Elles permettent de recueillir les avis des habitants sur les réalisations et projets menés, de connaître leurs attentes et difficultés au quotidien et de présenter les grands projets et les réalisations. Chacun peut y participer et ainsi s'impliquer activement dans la vie du village.

Abonnés Facebook **723** Instagram **105** Panneau Pocket **217** Newsletter **178**

Communication "papier"

<p>Terss'Actualités</p> <p>Magazine d'information 16 pages format 19 cm par 26 cm tiré à 750 exemplaires en quadri distribué aux habitants, entreprises d'Albipôle et associations. Paraît trois fois par an.</p>	<p>Annuaire des associations</p> <p>Annuaire des associations 20 pages format 10,5 cm par 15 cm tiré à 750 exemplaires en quadri distribué aux habitants, aux entreprises d'Albipôle, aux associations. Paraît en septembre.</p>	<p>Terssac Infos</p> <p>Terssac Infos Format A4 plié tiré à 750 exemplaires en noir et blanc paraît lorsque des informations particulières concernent toute la population.</p>
---	--	--

Communication numérique

<p>www.terssac.</p> <p>Le site internet donne une multitude d'informations et permet aussi de s'abonner à la Newsletter et d'accéder aux pages Facebook et Instagram.</p>	<p>Facebook</p> <p>Commune de Terssac Déjà plus de 400 abonnés. Si vous ne voulez pas vous abonner vous pouvez accéder à la page en allant sur le site internet et en cliquant sur :</p>	<p>Newsletter</p> <p>La newsletter paraît après chaque réunion du Conseil Municipal et vous informe sur les points traités. Vous pouvez vous abonner en allant sur le site internet et en cliquant sur :</p>
<p>Panneaux lumineux</p> <p>Deux panneaux lumineux installés l'un place de la Mairie et l'autre place du Pastel</p>	<p>Panneau pocket</p> <p>Nouvelle application qui remplace My City Pocket.</p>	<p>Instagram</p> <p>commune.terssac</p>

Groupes participatifs

L'objectif est de donner la parole aux habitants pour participer activement à l'élaboration de certains projets. Nous avons volontairement réduit le nombre d'élus afin que les habitants participent en nombre. Les propositions des groupes sont étudiées en commission communication puis présentées au Conseil Municipal.

Deux projets participatifs ont été menés à bien :

- ✕ « La communication et ses outils »
- ✕ « Aménagement des délaissés routiers du chemin de Larroque »

La communication et ses outils

Mise en place des réunions participatives : les 5 mai, 30 juin et 22 septembre 2021.

Deux sujets principaux traités : le déplacement du panneau lumineux et la mise en place de 3 panneaux d'affichage.



Aménagement du carrefour de Larroque

Afin d'aménager cet espace transféré par le département à la mairie, le groupe s'est réuni de mai 2021 à juin 2023. L'inauguration a eu lieu le 8 juillet dernier.



40 habitants
ont participé aux
diverses réunions
participatives



La commune a été primée pour les trophées de "La Dépêche" dans la catégorie participation citoyenne pour son projet "Aménagement du carrefour de Larroque".



Nouveaux arrivants

Chaque année, une rencontre a lieu avec les nouveaux arrivants. Au programme visite des bâtiments municipaux et pot de bienvenue



Perspectives

Refonte du site web

Création de nouveaux groupes participatifs

Pascale SAUREL

Conseillère déléguée à la vie associative

Terressac un village actif et dynamique !

La commune encourage le « sport santé pour tous » : enfants, adolescents, adultes et seniors.

La pratique d'une activité physique et sportive régulière est bénéfique, voir nécessaire à la bonne santé.

Les équipements sportifs mis à leur disposition (parcours santé, city-parc, jeux pour enfants, boulodrome, terrains de foot, salle du Préau, salle du Pastel, terrain de tennis) la favorisent.

Aider et supporter les associations sportives par le versement de subventions et la mise à disposition de salles communales contribue à leur développement.

L'activité sportive développe le lien social en permettant à chacun d'échanger et de se détendre, tout en prenant soin de sa santé.

La culture est également au cœur de notre projet.

Notre bibliothèque et les sections de loisirs créatifs participent au développement d'un territoire vivant et dynamique. C'est un puissant levier de cohésion sociale, d'amélioration du cadre de vie favorisant le lien social entre les habitants, pour ancrer la population sur notre territoire en lui offrant une réelle plus-value.

Commission vie associative

Pascale Saurel, Nathalie Lacassagne, Bernard Calmettes, Pierre Soulié, Jean-Claude Arnaud, Pierre Albinet, Jacqueline Cournède, Paul Majoral, Madeleine Bruschet, Dimitri Bouat



Au fil des livres



Boîte à livres

Une nouvelle boîte à livres est disponible sur la place du village en face du banc. Elle permettra de nombreux échanges de livres pour les Terressacois. Merci aux amis de la bibliothèque qui font vivre cette boîte à livres.



Octobre rose

Depuis 3 ans, les terressacois se mobilisent pour la lutte contre le cancer du sein en participant à une marche ou une course solidaire.

Contes en balade



Nouveaux équipements

Court de tennis

Le court de tennis a été rénové et inauguré le 19 octobre 2023 pour le plus grand plaisir de ses adhérents. Une nouvelle dalle béton poreux a été coulée avant d'être peinte. Le deuxième court en terre battue est entretenu.



Parcours santé et fitness

Pour compléter les différentes infrastructures de la zone du Pastel, un espace fitness et un parcours santé ont été installés dans un endroit ombragé. Ils sont entièrement gratuits et appréciés par les tressacois.

Ces appareils reproduisent l'effort de la marche, du balancier, du rameur ou des tractions.

Les panneaux de consignes sont posés sur chaque appareil. Il est même possible de scanner le QR Code sur le panneau d'information afin de télécharger l'application Freetness.



Réunions avec les Présidents d'associations et présence aux assemblées générales



Statistiques

16 associations

1474 adhérents

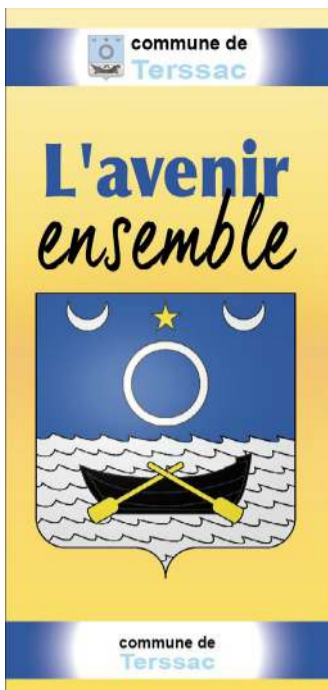
Dont **589** tressacois
et **99** jeunes



Perspectives

Développer des activités pour les jeunes

Soutenir la vie associative et favoriser le sport pour tous



2020 2023 2026

3

Ecole Enfance Jeunesse

Nathalie LACASSAGNE

1ère adjointe chargée de Ecole Enfance Jeunesse

On dit qu'un village sans école est un village sans âme. J'irai plus loin, un village sans jeunesse est un village qui se meurt.

Proposer un accueil pour les plus petits, assurer la scolarisation des plus grands, mettre en place des activités péri et extra scolaires, intégrer les jeunes dans la vie citoyenne tous ces sujets sont une priorité et sont portés par les membres de la commission école, enfance et jeunesse.

Notre engagement se mesure non seulement au travers des actions menées en faveur des familles et de la jeunesse mais également par notre volonté de soutien à l'équipe éducative et notre souci d'améliorer les conditions de scolarité.

Commission Ecole Enfance Jeunesse

Nathalie Lacassagne, Pascale Saurel, Jean-Claude Arnaud, Martine Jund, Sébastien Martinez, Philippe Chabbal



Ecole

Les élus et les services communaux travaillent quotidiennement pour assurer un accueil de qualité, améliorer les locaux et les équipements :

- Nouveau TBI dernière génération, climatisation dans toutes les classes en cas d'alerte canicule, implantation d'un abri à vélo près de l'entrée de l'école, changement du jeu extérieur des maternelles.
- Installation d'un banc de l'amitié et plantation d'un « arbre de la laïcité » dans la cour de l'école.

Notre engagement ne s'arrête pas là, c'est aussi le soutien aux projets de l'équipe éducative :

- Accueil des activités USEP
- Convention Ecole et Cinéma, spectacles FOL 81
- Financement de l'intervenant musique
- Prise en charge du transport des classes découvertes et des séances piscine
- Jardins pédagogiques et ateliers nichoirs en partenariat avec Jacocot
- Projet biodiversité en partenariat avec la LPO et financement de la sortie en Gabarre



Restauration scolaire

Le déjeuner est un moment d'apprentissage du goût et du vivre ensemble. Tout a été mis en œuvre pour qu'il soit équilibré et de bonne qualité et accessible à tous.

Mise en place d'une tarification sociale pour élargir l'accès à la cantine aux familles les plus modestes.

Adhésion à l'entente intercommunale (Cuisine Centrale d'Albi) pour une restauration qui privilégie les circuits courts et des produits de qualité (AOP, AOC, IGP, Label Rouge et BIO).



CLAE

Le CLAE, géré par « La Clé des Champs », assure l'accueil des élèves sur les temps périscolaires et extra-scolaires et propose des activités de qualité.

Afin d'assurer une meilleure qualité de service dans des conditions optimales pour les enfants, la plage du temps de restauration a été élargie (passage d'1h45 à 2h).

Crèche "Les Zouzous"

La crèche de Terssac a ouvert ses portes en août 2014.

Elle est gérée, ainsi que la crèche « Chapi Chapo » de Marszac par le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Marszac-Terssac. Elle accueille les enfants de la commune de Terssac dans des locaux lumineux et fonctionnels.

En janvier 2020, sa capacité d'accueil est passée de 12 à 15 places pour répondre à de nouvelles demandes.

En août 2021, la Délégation de Service Public a été confiée à la société People & Baby.



Conseil des jeunes

Créé fin janvier 2022, le Conseil des Jeunes (nouvelle formule) est ouvert aux jeunes de la commune âgés de 9 à 19 ans. Ils sont désignés pour un mandat de 2 ans.

Il se veut être force de proposition et d'enrichissement de la politique jeunesse mais aussi un espace d'engagement, de participation volontaire à une action collective.

Depuis sa création, le Conseil des Jeunes s'est impliqué dans différentes actions :

- Collecte pour la SPA, suivi d'une visite du refuge et d'une interview des bénévoles
- Participation à la réalisation et à la distribution du colis de Noël pour les anciens

Les projets à venir :

- Création de tee-shirts pour le Conseil des Jeunes
- Réalisation d'une collecte pour les plus démunis



Quelques chiffres

Ecole :

4 classes 93 élèves

Restauration scolaire :

83 élèves mangent

régulièrement à la cantine et 6 occasionnellement

Crèche :

22 enfants en accueil régulier

Conseil des Jeunes :

9 conseillers jeunes

Perspectives


Améliorer l'accueil des élèves

Continuer à soutenir les projets de l'équipe éducative

Mobiliser les collégiens et les lycéens pour intégrer le Conseil des Jeunes

commune de
Terressac

**L'avenir
ensemble**



commune de
Terressac

2020 2023 2026

Notre village en photos



commune de
Terssac

L'avenir
ensemble



commune de
Terssac

2020 2023 2026

Notre village en photos



Martine JUND

Conseillère municipale déléguée à la Transition écologique

Notre politique de transition écologique incarne notre engagement résolu en faveur d'un avenir durable. Nous avons posé des jalons pour préserver la biodiversité en soutenant des initiatives de préservation des écosystèmes fragiles. Notre programme de compostage des déchets alimentaires a connu un bel élan, réduisant ainsi le gaspillage alimentaire et favorisant la régénération des sols.

La lutte contre la nuisance des mégots nous a mobilisés : installation de cendriers urbains et création de « zones sans tabac » pour sensibiliser les citoyens et promouvoir la propreté de nos espaces publics.

De plus, notre engagement pour le reboisement s'est concrétisé par la plantation d'une cinquantaine d'arbres, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique et à la préservation de notre environnement naturel.

Commission Transition écologique

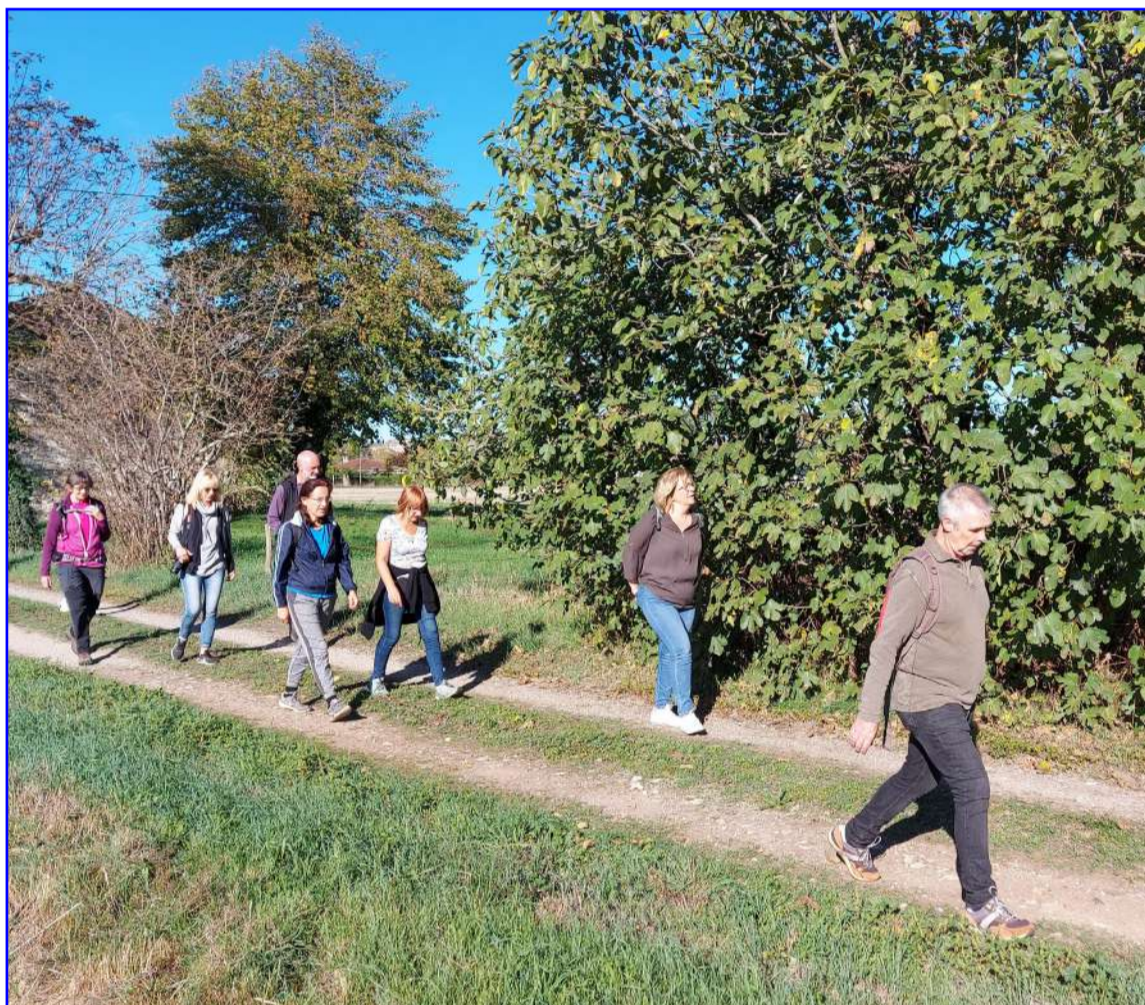
Martine Jund, Pascale Saurel, Marie-Hélène François, Joël Manas, Pierre Albinet

Compostage

L'installation officielle de l'aire de compostage de notre commune située impasse du Mazet, a eu lieu le mardi 15 Février 2022; le soleil s'est joint à nous le temps du montage et de la formation du personnel.

Cette action s'inscrit dans une volonté de réduire les déchets sur la commune qui peuvent être transformés en amendement organique. Le composteur est amandé par les déchets produits par la cantine scolaire.

L'élargissement aux habitants de Terressac est bien entendu possible, faites-vous connaître en mairie !



Nichoirs

Dans le cadre de notre engagement en faveur de la biodiversité, nous avons soutenu des actions de sensibilisation et d'éducation, en partenariat avec l'école primaire et l'association JACOCOT, par la création et l'installation de nichoirs (mésanges...), favorisant la présence d'habitats pour les oiseaux et la préservation des espèces.



Balades terressacoises



Notre première balade découverte de la Biodiversité à Terressac a eu lieu le samedi 22 octobre 2022, sous un soleil automnal très agréable. Le groupe composé d'une vingtaine d'habitants de Terressac, la plupart nouvellement



installés, était animé par Bruno MERCAT, administrateur de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et Cathy JAMMES, Présidente du club Terressac Ados Rando. Tous ensemble, nous avons écouté, observé, pris le temps d'être ensemble avec la nature, pour comprendre la richesse et la diversité des interactions qui s'opèrent sous nos yeux lorsque nous y prêtons attention.



ESPACES SANS TABAC

À travers des campagnes de sensibilisation, en partenariat avec La Ligue contre le cancer, nous avons ciblé des lieux « Espaces Sans Tabac » sur la commune, pour interdire le tabagisme notamment à proximité de l'école, de la crèche et de l'aire de jeux.



Stop aux mégôts !

Après la création d' "Espaces sans tabac", logiquement des cendriers ont été installés près de ces zones sans tabac notamment près de l'école, du city parc et de la salle du Pastel mais aussi côte du port.



Quelques chiffres

5 espaces sans tabac équipés de cendriers pédagogiques

50 arbres plantés dans les espaces publics

Convention avec ALCOME

Eco organisme agréé par les pouvoirs publics sur la filière responsabilité élargie des producteurs de mégots.

Depuis peu, le recyclage des mégots contribue à promouvoir l'économie circulaire en transformant ces déchets en produits utiles, réduisant ainsi la pollution tout en stimulant l'innovation environnementale.

Programme de plantations d'arbres

Notre politique pour l'amélioration de notre environnement naturel prend racine dans notre engagement à valoriser la présence de l'arbre dans notre commune. Nous avons récemment lancé un projet de reboisement en plantant une cinquantaine d'arbres aux essences locales sur les espaces publics pour renforcer notre patrimoine naturel. Cette initiative constitue notre premier pas vers la végétalisation de l'espace communal, préservant ainsi un environnement plus sain et agréable pour chacun de nous.



Perspectives

Poursuite du reboisement des espaces publics

Poursuite de l'éducation à la biodiversité



Claudine MONTELS

3ème adjointe chargée de Habitat Urbanisme Cimetière

La vitalité d'une commune peut être mesurée à sa capacité à accueillir une nouvelle population et à développer son territoire urbanisé.

Elle se concrétise généralement par la construction de maisons isolées ou par la rénovation de maisons anciennes.

Une marque plus forte encore de cette volonté de développement s'exprime par la création d'un lotissement.

Il appartient à la commune de gérer cette extension en faisant le bon choix pour perpétuer le dialogue entre village et paysage, pour que chaque lotissement s'inscrive harmonieusement dans le territoire et qu'il propose un cadre de vie agréable et évolutif aux nouveaux arrivants.

Commission Habitat Urbanisme Cimetière

Claudine Montels, Nathalie Lacassagne, Pierre Soulié, Jacqueline Cournède, Marie-Hélène François, Anne-Marie Roques



Deux lotissements en cours

Le Colombier

L'implantation du lotissement "Le Colombier" s'inscrit comme le prolongement logique du village. Sa composition est compatible avec la silhouette d'ensemble. Les habitants pourront se déplacer à pied ou à vélo pour se rendre au centre du village et aux différentes infrastructures de la commune notamment salle du Pastel, City park, aire de jeux. La première tranche de 34 lots se termine et la deuxième tranche de 15 lots est en cours de réalisation.



Rue des écoles

Le lotissement "Rue des écoles" situé en centre bourg et composé de 10 habitations est en cours avec la création d'une voirie de liaison entre la place du village et l'allée du Colombier. Un large trottoir permettra aux piétons de circuler entre la place du village et la salle du Pastel et reliera ainsi l'école et la crèche. De nouveaux stationnements entre la rue de la garance et la rue des écoles seront disponibles augmentant le nombre de places à proximité de la place du village.



Embellissement du cimetière

Le cimetière, au delà du deuil est un lieu de mémoire et de recueillement. Afin de faciliter l'accès aux concessions, les allées ont été rénovées. La restauration de la croix lui a permis de retrouver sa splendeur d'autrefois. Un entretien annuel sera fait afin que le cimetière soit un lieu où l'on ait plaisir à se promener.

La commune met à disposition des familles diverses concessions (tombes, cases de columbarium, cavurnes). L'achat se fait sur une durée de 30 à 50 ans renouvelable. Une plaque en granit a été placée au jardin du souvenir afin d'inscrire l'identité des défunts si la famille le désire. La commune travaille aussi à l'aspect développement durable du cimetière et pour inciter au tri des végétaux et des pots de fleurs, des composteurs ont été installés à l'entrée.

La gestion des concessions a été informatisée et une procédure de recensement des tombes perpétuelles abandonnées est engagée pour créer de nouveaux emplacements.



La loi climat et résilience

La loi "climat et résilience" publiée au JO le 24/08/2021 a pour but de lutter contre le dérèglement climatique. Un des premiers objectifs des nouvelles directives est : Zéro Artificialisation Nette à l'horizon 2050 en trois temps :

Temps 1 de 2021 à 2031 : réduction de 50% des ENAF (Espace naturel Agricole ou forestier)

Temps 2 : réduction de l'artificialisation (on ne consomme plus les ENAF)

Temps 3 : zéro artificialisation nette en 2050

Cette lutte contre l'artificialisation des sols et l'étalement urbain va considérablement limiter l'ouverture à l'urbanisation d'espaces naturels agricoles ou forestiers à Terssac.

La loi climat et résilience modifie impose la densification de l'habitat et favorise les constructions faisant preuve d'exemplarité environnementale.

Le PLUI évolue

Notre PLUI validé en 2020 évolue. Concernant notre commune, il a été demandé :

- la réduction de l'emprise réservée Ter 1 située chemin de la côte du Port

- la suppression de l'ER 05 situé chemin Jean Thomas (le projet de nouveau cimetière a été abandonné)

- la modification de l'ER TR 4 afin de permettre au service mobilité douce de l'agglomération de disposer du foncier nécessaire pour la création d'une voie douce reliant Albi à Terssac.

Statistiques

TERSSAC un village
en plein expansion

1968 : **419** habitants

1982 : **820** habitants

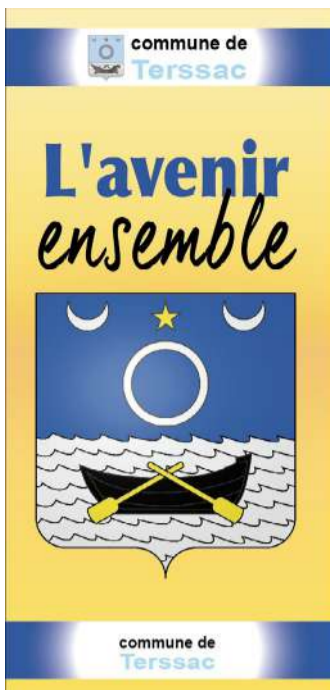
2020 : **1220** habitants

Perspectives

Création d'une maison
de santé au Colombier

Ouverture d'un
cabinet dentaire

Aménagement de la partie
ancienne du cimetière



2020 2023 2026

6

Travaux Voirie Sécurité routière

Pierre SOULIE

4ème adjoint chargé de Travaux Voirie

Cette commission a pour objectif d'étudier le besoin et d'élaborer les travaux annuels concernant : l'aménagement et l'entretien de la voirie, l'éclairage public, les réseaux assainissement et pluvial, l'entretien et la rénovation des bâtiments communaux, l'entretien des espaces verts.

Les compétences de voirie, éclairage public et assainissement ont été transférées au Grand Albigeois.

- Avec l'ingénierie de la C2A, la commission détermine les travaux de réfection de la voirie selon un programme pluriannuel d'entretien, gère la signalétique, les enrobés, les campagnes d'élagage, le broyage, le curage des fossés, le fauchage, le busage.

- Il en est de même pour l'éclairage public, l'entretien du réseau, la migration en éclairage led, la planification et l'extinction de nuit.

- L'assainissement bénéficie également de l'appui de la C2A, pour l'entretien du réseau et de la lagune, de la station d'épuration d'Albi Pôle, du réseau pluvial.

La commission veille à l'entretien et à la mise aux normes (sécurité-incendie, accessibilité) des bâtiments communaux et aux renouvellements des équipements en lien avec la commission enfance / jeunesse et Vie associative. Elle définit un programme pluriannuel des travaux d'entretien et de maintenance. Elle suit les chantiers de travaux en lien avec les maîtres d'œuvres.

La commission est chargée de l'aménagement paysager, des espaces verts, des terrains sportifs et du fleurissement. Elle travaille avec le service technique et les entreprises sous-traitantes pour l'embellissement du village.

Commission Travaux Voirie

Pierre Soulié, Martine Jund, Sébastien Martinez, Claudine Montels, Philippe Chabbal, Joël Manas, Pierre Albinet



Aménagement du centre bourg

Les aménagements réalisés permettent de valoriser la place du village et l'église en créant de nouveaux espaces verts tout en organisant la circulation des piétons et des voitures. Le nombre de places de stationnement est préservé.

Près de la résidence Clairefontaine

Un nouvel espace vert intégrant des éléments minéraux a été aménagé en bordure de la résidence.

Dans l'impasse du Mazet, 18 places de stationnement ont été créées. Au total, 67 places sont disponibles à proximité de l'école, de la salle du Préau, des logements, de l'église et du cimetière.

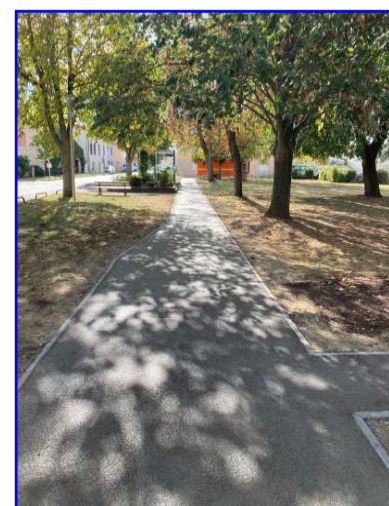
Devant l'école

Traverser la place du village en toute sécurité est maintenant possible en cheminant devant l'école. Depuis le parking, la traversée est facilitée par un passage piéton pour accéder à la bibliothèque, l'église et la mairie. Un abri vélo a été installé à proximité de l'école.

Devant la salle du Préau



L'accès à la salle du Préau a été remis en état pour évacuer les eaux de pluies et assainir le passage entre la salle et l'école.



Place du village

Le parvis de l'église a été pavé en porphyre italien. Des bornes en pierre ont été installées tout autour pour empêcher le stationnement.

Un nouvel îlot vert a été créé pour faciliter la circulation des véhicules entrant et sortant des parkings. L'assainissement et le revêtement ont été entièrement refaits.



Derrière l'école

Afin d'accéder au jardin pédagogique, un cheminement piéton a été aménagé. Il permet de rejoindre la maison des associations et de revenir sur la place du village ou accéder au parking de l'impasse du Mazet. Une promenade ainsi créée permet de découvrir un endroit peu connu du village.



Travaux salle du Préau

D'importants travaux de rénovation ont été réalisés. Après le désamiantage de la toiture et son remplacement par des bacs acier, l'isolation du plafond a été effectuée. L'éclairage de la salle a été migré en led plus performant et moins énergivore. De même, un chauffage plus économique (pompe à chaleur) a été mis en place. Enfin, une sonorisation plus fonctionnelle a remplacé l'ancienne.



Quelques chiffres

Centre bourg	276 110 €
Salle du Préau	94 773 €
Parcours santé	51 348 €
Court de tennis	25 695 €
Cimetière	13 551 €



Perspectives

Finition des travaux du centre bourg

Rénovation énergétique de l'école

Migration led de l'éclairage des bâtiments communaux

Sécurité routière

Zone 30



La vitesse est règlementée dans le centre bourg. Les zones limitées à 30km/h succèdent à d'autres limitées à 50km/h. Cela amène des confusions. La municipalité a donc créé une seule zone où la vitesse est limitée à 30km/h. Nombreux avantages : sécurité des piétons et cyclistes accrue et une signalisation simplifiée.



Sécurisation de la Route Départementale 13

Mise en place d'écluses

Pour réduire la vitesse des véhicules qui traversent Terssac en empruntant la RD 13, plusieurs écluses ont été implantées entre la Croix rouge et les Chaumes et un tourne à gauche a été construit au careffour du chemin de Larroque. Plusieurs plateaux surélevés sécurisent les accès à la piste cyclable



Création de pistes cyclables

Deux nouvelles pistes cyclables ont été aménagées pour conforter la sécurité des piétons et cyclistes :

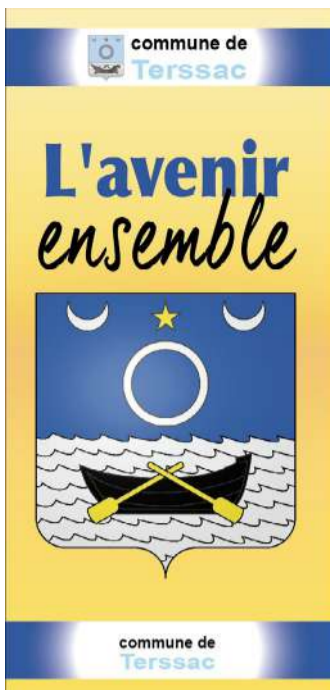
- un nouveau tronçon entre la Jardinerie tarnaise et le rond point de la Garance.
- un cheminement doux entre le lotissement des Chaumes et le carrefour du chemin de Larroque.



Perspectives

Création d'un cheminement piéton entre la crèche et l'école

Prolongement de la piste cyclable vers Albi le long de la RD 13



2020 2023 2026

7

Des élus et des agents communaux à votre service

Les élus du Conseil Municipal

- Yves CHAPRON** : Maire, vice-président Agglomération Grand Albigeois
- Nathalie LACASSAGNE** : 1ère adjointe Ecole enfance jeunesse, suppléante Grand Albigeois
- Bernard CALMETTES** : 2ème adjoint Finances
- Claudine MONTELS** : 3ème adjointe Urbanisme
- Pierre SOULIE** : 4ème adjoint Travaux voirie
- Pascale SAUREL** : conseillère déléguée Vie associative
- Jean-Claude ARNAUD** : conseiller délégué Communication et participation citoyenne
- Martine JUND** : conseillère déléguée Transition écologique
- Sébastien MARTINEZ, Jacqueline COURNEDE, Joël MANAS, Anne-Marie ROQUES, Philippe CHABBAL, Marie-Hélène FRANÇOIS, Pierre ALBINET** : conseillers municipaux



Les agents communaux

Administratif

- Maéva VASSET
- Florence TRIBOULAT
- Nadia COURBATIEU remplacement

Technique

- Philippe VERGNES
- Thomas CABRAL

Ecole ATSEM

- Elisabeth BAÏSSE
- Véronique LUDWIZACK

Entretien bâtiments

- Sylvie RIVES

Ecole Animation Restauration

- Nicole SCHWEITZER

Restauration

- Houaria BELARBI



HEURES OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi et jeudi :
8h30 à 12H
13h30 à 17h30

Mardi, mercredi et vendredi :
8h30 à 12h

DECEMBRE 2023

N° 31
Terss'Actualités
Magazine
d'information édité par
la Mairie de TERSSAC
Tel : 05 63 54 39 30
contact@terssac.fr

www.terssac.fr
Facebook :
commune de terssac
Instagram :
commune.terssac
Directeur de la
publication :
Yves CHAPRON

Rédacteur en chef :
Jean-Claude ARNAUD
Maquette :
Mairie de TERSSAC
Impression :
Imprimerie Portier ALBI
Tirage : 750 ex
Diffusion par nos soins



Commune de
TERSSAC



Boîte à livres



2020-2023-2026
Quel chemin parcouru en 3 ans?



commune de
Terssac